

Avis au public

En matière
d'Aménagement Communal
et de Développement
Urbain

Il est porté à la connaissance du public que le Projet d'Aménagement Particulier « 37A, Rue Principale », portant sur des fonds sis à Hagen, introduit par le bureau « Bonifas architecture » au nom et pour le compte de Monsieur Dario Aviano,

est déposé pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance, ce à partir du 14 février 2024.

Le projet relatif au Projet d'Aménagement Particulier est également publié pendant la même durée sur le site Internet de la Commune de Steinfort (www.steinfort.lu).

Dans le délai de 30 jours visé à l'alinéa qui précède, c'est-à-dire jusqu'au 15 mars 2024 inclus, les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins, sous peine de forclusion, par les personnes intéressées.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.